

UN TEMOIN PAS COMME LES AUTRES

*Par Nicole GUEDJ **

Au moment où Michel Fourniret et sa complice Monique Olivier affrontent la justice devant la Cour d'Assises des Ardennes, mes pensées douloureuses vont aux familles des sept jeunes filles assassinées. Elles pourront peut être aussi entendre cette tribune en forme de message de soutien.

J'ai côtoyé l'horreur indicible en ce jour de juillet 2004 lorsque, dans mes nouvelles fonctions de Secrétaire d'Etat aux droits des victimes, j'ai accompagné la mère d'Elisabeth Brichet, 12 ans, dont les restes venaient d'être exhumés derrière une dépendance du château du Sautou dans les Ardennes, l'ancienne propriété du couple Fourniret.

Nous nous sommes approchées, seules, jusqu'à la bâche qui recouvrait l'excavation de la découverte macabre. La mère, Marie-Noëlle Bouzet avançait avec peine, écrasée par le poids de cette longue incertitude, cette attente émaillée de fol espoir, depuis la disparition de l'adolescente, en cette journée du 20 décembre 1989, près de Namur en Belgique.

J'ai pris la mesure de cette interminable torture, me demandant si la découverte des restes du petit corps serait une forme d'étrange soulagement, et le début d'un processus de deuil. Mais je sais aussi, par mon expérience d'avocat, que les familles des victimes sont tendues vers un impératif, celui que soit retrouvé le coupable, afin qu'il rende compte devant la Justice, si tant est qu'il coopère pour livrer la vérité.

Dans le parc, la tension était à la limite du supportable, qui ne pouvait être libérée que par le « Cri » long et bestial du désespoir. Marie-Noëlle Bouzet, qui avait imaginé le pire durant ces années et qui venait d'y être confrontée, a gardé toute sa dignité de femme, alors que passaient devant mes yeux des images atroces de vêtements déchirés, d'un corps disloqué comme une poupée de son, de plaintes et de sang. Je ne saurai jamais ce que vécut cette mère, mais l'étendue de mon propre désarroi m'en donnait une faible mesure. Lorsqu'elle se retourna, après quelques instants de recueillement qui me parurent une éternité, nos regards se croisèrent, et je ressentis l'irrésistible besoin de la toucher, comme pour lui dire qu'au-delà de cet enfer, elle faisait toujours partie de la communauté des humains. D'instinct j'entourais ses épaules de mes bras, et je sentis une brève pression de ses mains. Les gardiens de la propriété, têtes baissées, lui remirent une petite boîte contenant un peu de cette terre maudite. Mais je savais qu'aucun geste de compassion ne pourra briser cette solitude absolue d'une mère. Il y a, au fond des yeux de Mme Bouzet, un regard accusateur, comme si nous portions tous une part de la responsabilité de ce drame.

C'est du reste ce que Marie-Noëlle Bouzet a dit ces derniers jours, devant la Cour d'Assises, lorsqu'elle s'en est pris à la Justice, exprimant le souhait que cette affaire puisse servir à « améliorer le système bien peu approprié à traiter ces gens là... ». Sa réaction a d'autant plus de poids que l'on su, par la suite, que sa fille avait été la quatrième victime, et qu'il y en eu trois autres après. Elle lançait, devant le président de

la Cour : « Il y a de l'émotion dans le prétoire, et après ? Il y a bien d'autres Fourniret. Les enfants sont leur trésor de guerre, ils font des émules en prison, ils se nourrissent de leurs meurtres et de viols ». Au-delà de son propre chagrin, Mme Bouzet avait été, en octobre 1996, l'une des organisatrices de la Marche blanche en mémoire des enfants disparus, qui avait rassemblé plus de 300 000 manifestants à Bruxelles, après les crimes du pédophile belge Marc Dutrou. Pour cela aussi, je veux lui rendre hommage.

En ce jour de juillet 2004, dans ce parc du château de Sautou, j'ai partagé avec Marie-Noëlle Bouzet une révolte profonde contre ces prédateurs d'enfants, un impérieux besoin d'agir et une rage de vaincre.

J'ai alors décidé de transposer en France et en Europe le dispositif « AMBER ALERT », pour rechercher les enfants disparus, créé aux Etats-Unis en 1996 et au Québec en 2003. Je me suis rendue au Canada. J'y ai retrouvé Mme Bouzet. Cette fois, c'était elle qui était à mes côtés, pour m'aider dans cette démarche.

C'est ainsi que j'ai initié le plan « ALERTE-ENLEVEMENT », en France. Les premières heures suivant la disparition sont décisives. Utilisé cinq fois, il a permis de sauver la vie de quatre enfants.

Cette procédure a incontestablement fait ses preuves et son extension à l'Europe est nécessaire. Il y a quelques mois, j'ai obtenu un accord de principe sur ce point, du commissaire européen, Franco Frattini. Il est urgent d'aller plus vite et plus loin.

Cette rencontre avec Marie-Noëlle Bouzet, devant la fosse vide de sa fille Elisabeth Briche n'a jamais quitté ma mémoire. Secrétaire d'Etat et ancien d'avocat, je fus un témoin pas comme les autres, en devoir d'agir. Cette rencontre, et bien d'autres, furent en fait mon douloureux aiguillon pour instaurer dans notre pays une politique publique globale** en faveur des victimes.

Aujourd'hui, par ces lignes, je veux une fois encore, accompagner cette mère, pour l'encourager à revivre.

* Ancienne Secrétaire d'Etat aux droits des victimes.
Présidente de la Fondation Casques Rouges

**

« Le guide des droits des victimes » (Sous la direction de Nicole Guedj). Editions Prat. 08VICTIMES (08 842 846 37), numéro national unique d'aide aux victimes
LOGPROTECT, logiciel de protection des enfants sur Internet